

# À propos de l'ouvrage d'Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales*

mardi 19 décembre 2017, par Jean Tosti

Les actuels événements de Catalogne nous invitent à tenter de comprendre les différences existant entre un État, une nation, un État-nation, voire un État fédéral ou une confédération. Les ouvrages concernant l'État, la nation, le nationalisme ou d'autres notions ne manquent pas, je n'avais que l'embarras du choix. Le livre d'Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales, Europe XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle* [1], m'a séduit à la fois par sa mise en valeur de phénomènes culturels trop souvent négligés, par son humour et par sa tentative d'objectivité.

On lui reprochera certes de ne pas assez insister sur les prémices du nationalisme, sur ses aspects les plus récents (dépeçage de l'Union soviétique et la Yougoslavie), ainsi que sur certains phénomènes économiques, politiques et sociaux (capitalisme, lutte des classes, opposition nationalisme/internationalisme). Mais tel n'était pas son but, et cela n'enlève rien à l'intérêt du livre.

## 1. État et nation

Comme la plupart des autres auteurs, A.-M. Thiesse fait remonter le nationalisme et la création de nations à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, on aura l'occasion d'en reparler. Il semble auparavant utile de définir, au moins succinctement, les diverses notions évoquées plus haut. Tandis que l'État (ou État souverain) est un concept politique et juridique, ce n'est pas le cas de la nation, aux définitions beaucoup plus floues et parfois contradictoires.

Dans le droit international, pour qu'un État soit reconnu comme tel, il doit répondre à trois conditions :

- constituer un territoire délimité par des frontières terrestres et/ou maritimes ;
- posséder une population permanente rattachée à l'État par un lien juridique : la nationalité ;
- avoir un gouvernement [2].

La nation n'est pour sa part en aucune façon un concept juridique, même si le nom de certaines organisations internationales peut prêter à confusion : c'est le cas de la Société des Nations (SDN), devenue par la suite l'Organisation des Nations unies (ONU). La définition du terme n'est pas simple, d'autant qu'elle a suscité au XIX<sup>e</sup> siècle une longue controverse entre théoriciens allemands et français. Pour les premiers, notamment Johann Gottlieb Fichte [3], les membres d'une nation

ont en commun des caractéristiques telles que la langue, la religion, la culture, l'histoire, les origines ethniques. Les Français se réfèrent pour leur part à la Révolution de 1789 et à ses conséquences (cf. Sieyès, *Qu'est ce que le Tiers-État ?*, 1789), et leur conception de la nation est bien résumée par Ernest Renan [4]. Malgré son indéfectible attachement au racisme, celui-ci estime qu'il n'y a pas de race pure. De même, dans son esprit, les critères linguistiques, religieux et même géographiques ne sauraient définir une nation. Selon lui, « la nation est une âme, un principe spirituel », s'ancrant à la fois dans le passé et le présent. « Le culte des ancêtres » et « la souffrance en commun » rattachent les individus au passé. Quant au présent, il est caractérisé par le « vouloir vivre ensemble » qui se traduit par « le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune [5] ».

La plupart des penseurs contemporains estiment pour leur part que « la nation est une communauté imaginaire ne pouvant être définie que subjectivement [6] ». C'est ce que dit, entre autres, l'historien britannique Eric Hobsbawm : « Puisque à toute époque quelques spécimens seulement de la vaste classe d'entités auxquelles s'appliquent de telles définitions peuvent être considérées effectivement comme des 'nations', il est toujours possible de trouver des exceptions : soit les cas qui correspondent à la définition ne sont [...] pas (ou pas encore) des nations [...] soit des nations incontestées ne correspondent pas au critère ou à l'ensemble des critères [7]. » A.-M. Thiesse évoque elle aussi le problème dans son ouvrage : « Car aucune définition de la nation n'apporte de réponse incontestable à une question fondamentale : comment définir le territoire de la nation et en déduire les limites d'un État ? La nation est un principe, l'État une réalité concrète (p. 231). »

Communauté imaginaire ou pas, la nation reste une réalité bien ancrée dans les esprits. Quand elle se confond avec l'État, on peut parler d'État-nation ou plutôt d'État unitaire (la France en serait, paraît-il, le meilleur exemple en Europe). Mais il convient ici de mentionner quelques cas particuliers : le Royaume-Uni,

certes État souverain, se compose de quatre nations, Angleterre, Écosse, Pays de Galles et Irlande du Nord. C'est aussi le cas du Canada, où le Québec est reconnu comme nation depuis 2006. Inversement, il existe des territoires qui ne sont ni des nations reconnues comme telles, ni *a fortiori* des États : Kurdistan, Palestine, Sahara occidental entre autres (voir à ce sujet l'article de Nils Andersson dans le même numéro).

L'État unitaire s'oppose à l'État fédéral. Ce dernier se compose de plusieurs communautés autonomes disposant de leur propre gouvernement et nommées entités fédérées. Leur autonomie varie selon les pays et, en principe, elles ne possèdent aucun pouvoir en ce qui concerne la politique étrangère, réservée à l'État souverain. Parmi les exemples les plus connus, on citera l'Allemagne et les États-Unis. Par contre, malgré ses dix-sept communautés autonomes, l'Espagne ne peut être considérée comme un État fédéral, notamment parce que ces communautés ne disposent pas de l'autorité judiciaire et que leur chef est le roi d'Espagne. À quoi on ajoutera le désormais célèbre article 155 de la Constitution, qui a permis à Madrid de reprendre la main sur la communauté de Catalogne.

Terminons par le terme de confédération. Il n'existe à ce jour dans le monde aucun État confédéral [8]. Ainsi, malgré sa dénomination officielle (Confédération helvétique), la Suisse est un État fédéral depuis 1848. Même chose pour les États-Unis depuis la Constitution de 1789. Reste à savoir si certains groupements d'États peuvent être considérés comme des confédérations. C'est le cas du *Commonwealth*, mais sans doute aussi de l'Organisation des Nations unies et, dans une certaine mesure, de l'Union européenne.

## 2. La création des identités nationales selon A.-M. Thiesse

L'ouvrage, dont on rappellera qu'il est uniquement consacré à l'Europe, se compose de trois grandes parties, elles-mêmes divisées en plusieurs chapitres : **Identification des ancêtres**, **Folklore**, **Culture de masse**. Une quatrième partie, plus courte, est intitulée **Identité européenne**. Dès l'introduction, l'auteure tient à rappeler que la nation est une création artificielle, qui ne deviendra une réalité que progressivement, par l'adhésion de sa population : « La nation naît d'un postulat et d'une invention. Mais elle ne vit que par l'adhésion collective à cette fiction... Les succès sont le fruit d'un prosélytisme soutenu qui enseigne aux individus ce qu'ils sont, leur fait devoir de s'y conformer... le sentiment national n'est spontané que lorsqu'il a été parfaitement intériorisé. » (p. 14).

### 1) L'identification des ancêtres

C'est à cette intériorisation que va se consacrer A.-M. Thiesse, qui la fait commencer au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus précisément en Écosse, à la fin de l'année 1761 : le poète James Macpherson publie un ouvrage qui connaît immédiatement un succès aussi

vaste qu'inattendu, *Fingal, an Ancient Epic Poem in Six Books, together with Several Other Poems composed by Ossian, the Son of Fingal, translated from the Gaelic Language*. Une nouvelle épopée vient de naître ou de renaître, faisant enfin concurrence aux épopées gréco-romaines d'Homère ou de Virgile. Ossian (l'auteur présumé de l'ouvrage) et son père Fingal ont-ils réellement existé ? On peut en douter, de même qu'on peut douter de l'authenticité du livre de Macpherson, ou du moins de son contenu. Toujours est-il que ce livre est traduit dans diverses langues dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et que la vie de Fingal inspirera nombre de poètes, de peintres et de musiciens.

A.-M. Thiesse explique un tel succès par la lutte contre le classicisme, fidèle héritier de l'Antiquité gréco-romaine, qui se confond selon elle avec l'hégémonie culturelle française : « Le français, dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'est pas la langue de Versailles seulement, mais de la plupart des cours européennes. Et la culture française a pu s'imposer partout comme l'expression la plus achevée de la culture lettrée, modèle qui peut être imité mais jamais égalé. » (p. 29-30).

La lutte contre l'hégémonie française se développe notamment en Angleterre, en Suisse ou en Russie, mais surtout en Allemagne, en particulier avec Johann Gottfried Herder, à la fois poète, théologien et philosophe, auquel A.-M. Thiesse consacre tout un chapitre intitulé *Le chant des nations*. Son premier essai, *Fragments sur la littérature allemande moderne* (1767) expose les prémices de ce qu'il développera dans ses écrits ultérieurs : « Il faut, dit-il, s'opposer à la tendance des écrivains allemands qui produisent de serviles imitations de la culture française. Ce qui fait la valeur d'une culture, ce n'est pas sa plus ou moins grande proximité à un domaine dominant, c'est au contraire son originalité, son authenticité. » (p. 36). A.-M. Thiesse poursuit en résumant la principale originalité de Herder sur ce thème : « Ce qui fait pour lui la valeur nationale d'une littérature, c'est son enracinement dans les profondeurs du génie national. L'écrivain doit s'immerger dans le Peuple, s'en faire l'élève. Si Shakespeare a été un grand dramaturge, c'est, selon Herder, que l'Angleterre et le peuple anglais étaient le véritable objet de son théâtre... La véritable culture vient du Peuple et doit lui revenir. » (p. 37). Enfin, Herder, relayé par Thiesse, insiste sur l'importance des langues vernaculaires (*Lettres sur l'avancement de l'Humanité*, 1793-1797) : « Sans une langue territoriale et maternelle commune dans laquelle toutes les classes sociales sont reconnues comme les rejetons d'un même arbre et reçoivent une même éducation, il n'est plus de véritable intelligence de cœurs, de formation patriotique commune, de communication ni de communion des impressions, de public propre au pays de ses pères. » (p. 38).

Et la France, dans tout cela ? Harcelées dans ce domaine et victimes de l'âge, les Lumières s'éteignent peu à peu. Seuls Rousseau et son *Contrat social* semblent trouver grâce auprès des contempteurs de la francisation européenne. La Révolution change bien sûr la donne, d'autant qu'elle suscite bien des espoirs en Europe, où l'aristocratie tient le plus souvent le haut du pavé. Or, c'est à cette aristocratie que s'attaquent les révolutionnaires, y compris dans le domaine des racines. On a

déjà mentionné plus haut Sieyès et son ouvrage *Qu'est-ce que le Tiers-État* (1789), paru juste avant la Révolution. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'y va pas de main morte : « Pourquoi [le Tiers-État] ne renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des Conquérans... La Nation, alors épurée, pourra se consoler, je pense, d'être réduite à ne se plus croire composée que des descendants des Gaulois et des Romains [9]. » Cela n'empêche pas l'auteur de se montrer un peu plus conciliant : « Mais, si tout est mêlé dans les races, si le sang des Francs, qui n'en vaudrait pas mieux séparé, coule confondu avec celui des Gaulois, si les ancêtres du Tiers-État sont les pères de la Nation entière, ne peut-on espérer de voir cesser un jour ce long parricide qu'une classe s'honore de commettre journellement contre toutes les autres [10] ? »

Sans qu'il y ait forcément un lien avec Sieyès, la recherche de racines gauloises (et donc celtiques) s'étend, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant tout le XIX<sup>e</sup>, en France et notamment en Bretagne. Même si l'on admet aussi l'existence d'ancêtres romains et francs, ce sont les Gaulois qui seraient nos principaux ancêtres. C'est ce qu'on enseignera dans les écoles pendant des décennies, mais aussi ce que véhiculent les albums d'*Astérix*, et même en 2016 Nicolas Sarkozy, qui en rajoutera une couche : « Si l'on veut devenir français, on parle français, on vit comme un Français. Nous ne nous contenterons plus d'une intégration qui ne marche plus, nous exigerons l'assimilation. Dès que vous devenez français, vos ancêtres sont gaulois [11]. »

Le phénomène de la recherche des ses ancêtres se produit à la même époque un peu partout en Europe, avec une assimilation de plus en plus fréquente entre nation et patrie, d'autant qu'il s'agissait alors dans bien des cas de lutter contre l'invasion napoléonienne. Les ouvrages assimilant mythologie et patriotisme se multiplient, que ce soit au Danemark, en Suède ou en Russie, et bien sûr en Allemagne, avec l'œuvre gigantesque des frères Grimm. « Les publications de littérature nationale, à partir des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, s'inscrivent désormais moins dans la lutte contre un classicisme au dernier degré de l'agonie que dans un projet éducatif visant à unir toutes les composantes sociales de la nation dans la conscience de leur communauté de destin... La Révolution française a prouvé à l'Europe que l'accession à la nation et à la souveraineté politique n'était ni utopie, ni idéal situé dans un avenir lointain et indéterminé. » (p. 63).

« **Une nation, une langue** » : ce chapitre d'A.-M. Thiesse consacré aux langues vernaculaires aurait sans doute mérité de constituer une partie entière du livre, tant il joue un rôle essentiel dans la formation des nations. C'est ce qu'avait compris Benedict Anderson, dans son ouvrage intitulé en français *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme* [12], qui insiste sur deux points essentiels : d'une part, le développement de l'industrie du livre imprimé, considérée par lui comme une des premières formes du capitalisme. De l'autre la Réforme, qui entraîne la multiplication des livres en langue vernaculaire, à commencer par la Bible de Luther, dont la traduction complète en allemand date de 1534.

A.-M. Thiesse évoque sans doute trop rapidement l'apport d'Anderson (p. 69). Mais elle énonce d'abord une réalité qu'on oublie souvent : « Nombreuses sont les actuelles langues nationales européennes qui n'existaient pas véritablement avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Comme les nations, elles ont depuis été gratifiées d'une histoire qui remonte à la nuit des temps, mais leur naissance est toute récente. » (p. 68). De plus, cette naissance se heurte à des obstacles inattendus ou cocasses.

L'auteure cite, entre autres, l'exemple de la Norvège, où la création linguistique se transforme en lutte des classes : alors que les élites de la capitale parlent le *riksmaal*, ou dano-norvégien, « les patriotes les plus fervents font observer que le *riksmaal* est une langue étrangère imposée à la Norvège, laquelle doit retrouver sa langue originelle, antérieure à la conquête danoise. » (p. 74). Ils proposent le *landsmaal*, langue paysanne vieille de plusieurs siècles et remontant selon eux aux grands ancêtres. Et l'on se retrouve bien vite dans une situation où les militants de gauche utilisent le *landsmaal*, tandis que les conservateurs ne parlent que le *riksmaal*, rebaptisé *boksmal* (langue des livres). Cette situation inextricable semble prendre fin en 1885, les deux langues étant alors officialisées comme langues nationales. Mais elle perdure au XX<sup>e</sup> siècle : le *landsmaal*, rebaptisé *nynorsk* en 1929, est notamment utilisé par « les hommes politiques défavorables à l'entrée de la Norvège dans l'Europe communautaire ». (p. 76). On trouvera d'autres exemples cocasses, encore qu'ils ne prêtent pas vraiment à rire vu les massacres perpétrés, dans l'article de Bozidar Kaksic publié dans ce numéro des *Possibles*, et essentiellement consacré à la recherche de la pureté des langues nationales après l'éclatement de la Yougoslavie.

## 2) Folklore

Tel est le titre de la deuxième partie du livre d'A.-M. Thiesse. Donner à une nation des ancêtres et une langue, c'est bien, mais il manque au moins l'élément le plus important, son peuple, alors essentiellement paysan. « Le Peuple... est l'expression la plus authentique du rapport intime entre une nation et sa terre, du long façonnage de l'être national par le climat et le milieu. L'âme de la terre natale aussi bien que le génie ancestral s'incarnent dans le Peuple des campagnes. » (p. 161). Et voilà donc les érudits de nombreux pays européens arpentant les campagnes, à la recherche de chants traditionnels et de contes paysans, sans oublier les maisons et leur mobilier, les costumes, les coutumes, les danses et les fêtes, tous les éléments constitutifs de ce qu'on appellera bientôt le folklore [13].

Mais il n'y a pas que les érudits qui arpentent les campagnes. Ils y sont suivis par les peintres, évoqués dans le chapitre que l'auteure appelle *La nation illustrée* : « Quels sont les peintres de 1850 qui sont allés planter leur chevalet au milieu d'une filature ou d'une usine sidérurgique ? On cherchera longtemps la réponse. Il suffirait de demander quels artistes ont peint la campagne et les paysans pour que les noms fusent. La paysannerie est sans doute la catégorie sociale la plus présente dans les tableaux du XIX<sup>e</sup> siècle. » (p. 189). Mais il s'agit d'une

paysannerie en principe bien sage, contrairement à celle que Bruegel peignait parfois au XVI<sup>e</sup> siècle. La meilleure illustration en est les tableaux de Jean-François Millet, dont les plus connus sont *Des Glaneuses* et surtout *L'Angélu*, où l'on voit un couple de paysans arrêter son travail (ramassage de pommes de terre ?) pour se plonger dans la prière quand la cloche du village annonce l'angélu. Il va sans dire qu'on est là bien loin de la réalité paysanne de l'époque, illustrée par Van Gogh (*Les Mangeurs de pommes de terre*) ou par le superbe roman de Zola, *La Terre*, sans doute le plus violent de l'œuvre de l'écrivain.

L'illustration de la vie paysanne et des paysages environnants se poursuit avec les images d'Épinal, puis avec les cartes postales. Beaucoup de celles-ci mettent en scène des paysans et des paysannes en costume traditionnel. Mais les erreurs sont nombreuses, et des costumes censés remonter à plusieurs siècles en arrière sont en fait beaucoup plus récents et pas forcément populaires. A.-M. Thiesse cite l'exemple du kilt écossais, né en 1727 à l'initiative d'un maître de forges soucieux d'améliorer la misérable tenue vestimentaire des Highlanders travaillant pour lui. Interdit pendant quelques décennies suite à des conflits politiques, le kilt refait surface en 1782, mais devient l'apanage des « classes supérieures lorsqu'elles voulaient afficher leur origine prestigieuse. » (p. 198-199).

« **Exhibitions identitaires** » : c'est sous ce sous-titre qu'A.-M. Thiesse présente les expositions universelles qui voient le jour au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (il existait aussi des expositions nationales depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle). La première d'entre elles a lieu à Londres, en 1851, et s'intitule *Great Exhibition of the Works of Industry of all Nations* (grande exposition universelle des travaux de l'industrie de toutes les nations). C'est l'occasion pour le Royaume-Uni de démontrer sa supériorité dans le domaine industriel, mais aussi de faire l'éloge du libre-échange, de la division du travail, et plus généralement du capitalisme, à une époque où le souvenir du Printemps des peuples (1848) est encore vivace et où le socialisme prend son essor.

Les thèmes de ces expositions ne sont pas toujours les mêmes. L'auteure insiste notamment sur celle de Paris (1867), consacrée à l'agriculture, à l'industrie et aux beaux-arts, où les exposants scandinaves réalisent une véritable scénographie : « Le long d'une galerie, ils ont disposé des niches inspirées de l'architecture médiévale norvégienne. À l'intérieur, ils ont installé des mannequins très réalistes, habillés de costumes traditionnels norvégiens et suédois. Et à l'extérieur, dans le parc de l'Exposition, ils ont monté deux reconstructions de bâtiments ruraux : la copie d'un bâtiment de ferme suédois et celle d'un grenier norvégien, dont ils ont fait des halls d'exposition » (p. 201-202). Véritable succès populaire, cette initiative scandinave sera reprise et enrichie lors d'expositions ultérieures, permettant à chaque pays de mettre en valeur ses particularités régionales. On n'oubliera pas enfin que les expositions universelles ont donné naissance à des monuments devenus très vite de véritables symboles nationaux, par exemple la tour Eiffel (1889), et, plus tardivement, l'Atomium de Bruxelles (1958).

A.-M. Thiesse insiste aussi sur ce qu'elle appelle l'art national et

les musées patriotiques. Ce qui ne l'empêche pas de se poser une question restée essentielle aujourd'hui : « La xénophobie, avec ses imprécations éventuellement racistes, telle qu'elle traverse le champ artistique français à la Belle Époque, a son équivalent dans les autres grandes nations occidentales, en Allemagne notamment : l'exacerbation de la concurrence sur un marché très encombré conduit à invoquer comme facteur de discrimination contre les rivaux des critères nationaux et raciaux. Le chant populaire et son enracinement dans le plus profond de la tradition sont alors invoqués en témoignage de l'irréductible spécificité du génie national, inaccessible aux étrangers. Le nationalisme xénophobe cautionne les tentatives de protectionnisme culturel, de même qu'en retour l'affirmation d'un génie culturel, propre à la race ou à la nation, conforte un nationalisme agressif ou exclusif (p. 184). »

### 3) Culture de masse

Malgré le sous-titre de l'ouvrage, cette troisième partie fait de fréquentes incursions dans le XX<sup>e</sup> siècle, auquel elle est même essentiellement consacrée. Valeur bourgeoise au départ, la nation doit désormais mobiliser l'ensemble de la population, qu'il s'agisse de lutter contre les nations voisines ou de faire face au développement de l'internationalisme socialiste au sein du prolétariat.

L'école est pour cela un terreau idéal : « On y apprend non seulement la langue, l'histoire ou la géographie de la nation, mais aussi comment être et penser nationalement. L'éducation morale s'insère dans l'apprentissage de la nation (p. 240-241). » La nation est aussi un moyen de lutter contre les particularismes régionaux tout en les exaltant. A.-M. Thiesse cite à ce sujet deux ouvrages : *Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède* (Selma Lagerlöf, 1907) et *Le Tour de la France par deux enfants, devoir et patrie* (Augustine Fouillée, alias Bruno, première édition en 1877). Ce dernier livre sera utilisé dans toutes les écoles, laïques ou religieuses, pratiquement jusqu'en 1950.

Autre terreau riche en éclosion nationale : le sport. D'abord réservé à une élite masculine et bourgeoise, il se démocratise tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, que ce soit au sein des participants ou des spectateurs venus soutenir leur propre nation au moyen d'hymnes et de drapeaux. A.-M. Thiesse cite deux exemples particulièrement frappants : les Jeux olympiques modernes, dont la première édition se déroule à Athènes en 1896, qui réunissent tous les quatre ans les meilleurs sportifs du monde. Le Tour de France (première édition en 1903), où la beauté des paysages vient s'ajouter aux efforts des sportifs : « Les plaines interminables aux mirages de chaleur, les cols alpins et leurs précipices, les rivages escarpés deviennent les chants d'une geste chaque année recommencée dont les journalistes sportifs sont les aèdes. » (p. 249).

Reste, selon A.-M. Thiesse, « que l'adhésion du prolétariat à l'idée nationale ne paraît ni évidente ni inéluctable pour les couches sociales qui l'ont déjà adoptée et qu'inquiètent les possibles tentations internationalistes et révolutionnaires de la

classe ouvrière. » (p. 261). Pour remédier à cela, on a de nouveau recours au folklore, dont les fêtes et les danses sont censées réunir l'ensemble de la nation, quels que soient l'orientation politique et le niveau social de ses membres. Les associations populaires jouent aussi un grand rôle : « Dans les années trente, les associations populaires de jeunesse, qu'elles soient de droite ou de gauche, confessionnelles ou laïques, se réfèrent constamment au folklore pour leurs activités ludiques et récréatives. Porteurs de foulards rouges ou de bérets bleu marine peuvent se haïr et s'affronter rudement, mais tous reçoivent au sein de leurs mouvements respectifs une solide formation en matière de folklore national... et international. » (p. 265).

Ce semblant d'unité vole en éclats avec l'apparition du fascisme et du nazisme, et de ce que l'auteure appelle « le folklore totalitaire. » (p. 267). Elle rappelle que « les premières annexions territoriales hitlériennes sont menées au nom du principe des nationalités : les populations de culture allemande d'Autriche et des Sudètes doivent retourner dans la grande Patrie germanique. Le prétexte est grossier, mais il est avalisé par les autres puissances européennes (p. 272) ». Elle poursuit en soulignant que « l'utilisation ostensive du folklore par les régimes fasciste et nazi leur permet aussi de célébrer très ostensiblement le peuple national. La propagande hitlérienne prétend que le capitalisme a été aboli en Allemagne en 1933, et avec lui la division entre classes antagonistes. Le régime se targue d'avoir fait naître la véritable nation allemande, communauté unitaire qui ne connaît aucune distinction sociale. *Ein Volk, ein Reich, ein Führer* » (*ibid.*).

Le régime de Vichy n'est pas en reste avec ses partenaires : « Comme en Italie et en Allemagne, les fêtes traditionnelles se multiplient : feux de Saint-Jean, fêtes de moisson ou de vendange, fêtes de saints locaux (le régime veut une France parfaitement catholique). Les voyages du Maréchal en ses provinces donnent lieu à de grandes parades folkloriques. Des organismes centralisés et fortement hiérarchisés se substituent aux nombreuses associations régionalistes et revivalistes qui existaient sous la Troisième République et ils prennent en main l'initiation massive de la population aux chants et aux danses populaires. » (p. 274-275).

L'auteure n'oublie pas qu'à la même époque un phénomène à

peu près similaire se déroule en Union soviétique. Elle l'appelle « national-communisme » et, entre autres exemples, cite le film *Alexandre Nevski* (1938), réalisé par Eisenstein et Vassiliev, sur une superbe musique de Prokofiev. Le film retrace la lutte victorieuse du prince Alexandre Nevski sur les chevaliers teutoniques au XIII<sup>e</sup> siècle, avec en particulier une spectaculaire bataille sur le lac Peïpous. Pour l'occasion, le folklore s'est substitué à la lutte des classes !

#### 4) Identité européenne

La globalisation marque-t-elle la fin des nations ? Laissons la parole à A.-M. Thiesse :

« Un spectre hante l'Europe de l'ère postcommunisme : le réveil des nationalismes. Il a son double : la mondialisation liquidatrice des nations... Le capitalisme a changé de base et d'échelle. La mondialisation des échanges, la puissance des entreprises multinationales et la mobilité du capital financier restreignent les possibilités de contrôle des États sur la production de richesse et sa répartition. Les États européens doivent gérer les conséquences sociales de décisions économiques sur lesquelles ils ont de moins en moins prise. Des droits acquis au travers de luttes et de compromis dans le cadre des États-nations s'avèrent caducs : à quoi sert-il de faire grève contre une entreprise qui redéploie sa production au gré de la conjoncture ? La souveraineté politique relève de la nation ; mais l'État dans lequel elle s'inscrit voit sa propre souveraineté restreinte *de facto* par des agents économiques pour lesquels les frontières territoriales ne font plus sens. » (p. 287-288).

Certes, il y a l'Union européenne, avec ses éventuelles qualités et ses nombreux défauts (dont l'impuissance face aux agents économiques, voire sa collusion avec eux). Parmi ces défauts, A.-M. Thiesse souligne qu'il manque à l'Union « tout ce à quoi correspond la nation : une identité collective, l'attachement à un territoire commun, l'idéal partagé d'une fraternité solidaire. Les Européens, en l'état actuel des choses, semblent aussi pourvus d'identités nationales que dépourvus d'identité européenne. » (p. 288). Et, en guise de conclusion : « La nation a été élaborée en lien avec deux idées alors neuves en Europe : le bonheur et la démocratie. Celles-là ne sont pas obsolètes. L'élaboration d'une idée commune ne fera pas sens si elle n'est pas associée à un véritable projet politique proposant aux ressortissants de l'Union de redevenir acteurs de leur destin. » (p. 288-289).

---

## Notes

[1] Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales, Europe XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. du Seuil, 1999, mise à jour en 2001. Les diverses citations figurant dans l'article renvoient à l'édition de 2001.

[2] Ces trois conditions s'inspirent de la Convention de Montevideo, cosignée en 1933 par les pays du continent américain, qui ajoutait pour sa part une quatrième condition : la capacité d'entrer en relations avec les autres États.

[3] Fichte est l'auteur, entre autres ouvrages, des *Discours à la nation allemande* (1807-1808), traduits en français par Alain Renaut (Paris, Imprimerie nationale, 1992).

[4] Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, conférence prononcée le 11 mars 1882.

[5] Cette analyse de la pensée apparemment tortueuse de Renan est extraite en partie de la revue informatique *Sens public*, dans un excellent article de Raphaël Cahen et Thomas Landwehrlen, « [De Johann Gottfried Herder à Benedict Anderson : retour sur quelques conceptions savantes de la nation](#) », 2010.

[6] *ibid.*

[7] Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780* [1990], Paris, Gallimard/Folio, 2001, p. 20.

[8] Une petite exception cependant : la Belgique, dont la Constitution comporte certains traits de confédéralisme, y compris en matière de politique étrangère. C'est ainsi que la région wallonne a failli faire capoter le CETA, accord commercial entre le Canada et l'Union européenne.

[9] *Qu'est-ce que le Tiers-État*, troisième édition, p. 17 (ouvrage consultable sur Gallica).

[10] *Ibid.*, p.18.

[11] Discours prononcé à Franconville le 19 septembre 2016 dans le cadre de la primaire de la droite.

[12] Benedict Anderson, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism* (1983), traduction française en 1996, Paris, La Découverte.

[13] Le terme « folklore », ou « folk-lore » est né en 1846 sous la plume de l'écrivain britannique William Thoms, plus connu sous le pseudonyme d'Ambrose Merton. Il est composé de deux mots saxons, *folk* (= peuple) et *lore* (= savoir, connaissances), et se substitue à ce qui était alors appelé *Popular Antiquities* ou *Popular literature*. Sa première apparition en France date de 1885.